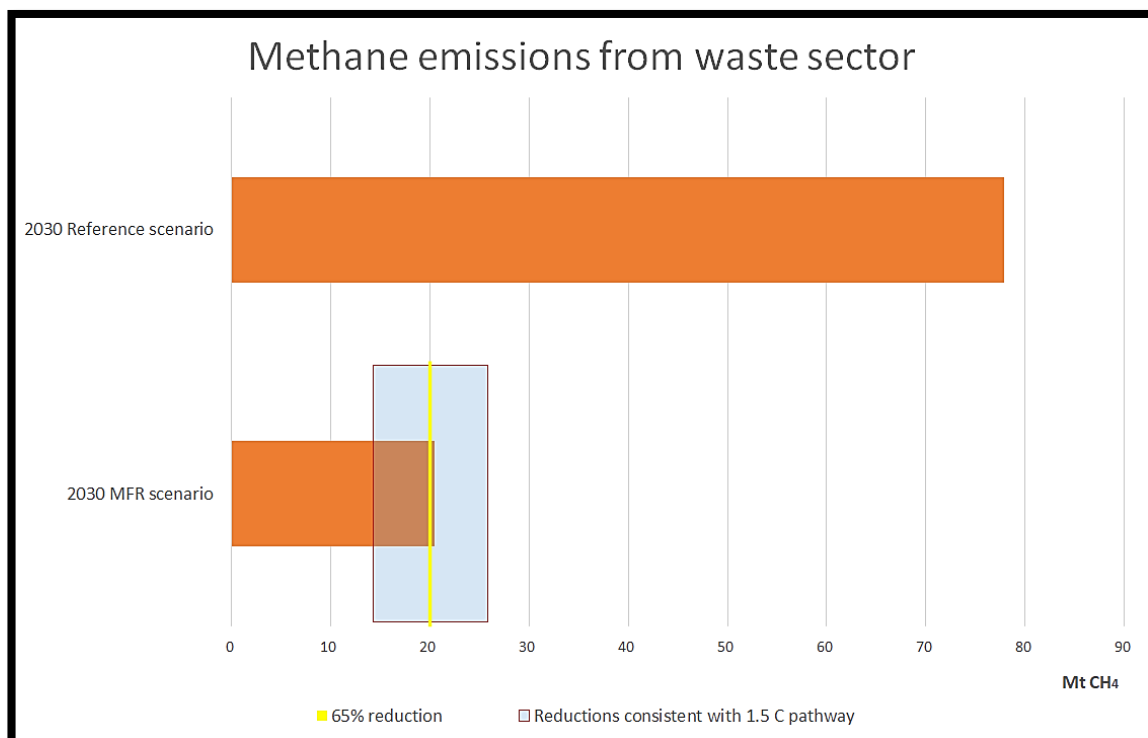




## POSSIBILITÉS D'ATTÉNUATION DES ÉMISSIONS DE MÉTHANE DANS LE CADRE DES SCÉNARIOS LIMITANT LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE À 1,5 °C : SECTEUR DES DÉCHETS

### (Messages clés)

- Les émissions de méthane issues du secteur des déchets étaient de 57 Mt en 2010, et représentaient environ 18 % des émissions anthropiques totales.
- En l'absence de mesures de contrôle supplémentaires, les émissions de méthane issues du secteur des déchets devraient atteindre 78 Mt d'ici à 2030.
- Ce type d'émissions pourrait connaître une diminution de 57 Mt (74 %) d'ici à 2030, dans le cadre du scénario d'atténuation maximale techniquement faisable de l'IIASA, les réductions les plus importantes étant liées aux déchets solides municipaux (-31 Mt) et aux eaux usées (16 Mt).
- Afin de s'aligner sur les scénarios visant à limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, les émissions de méthane issues du secteur des déchets doivent diminuer de **65 % (55 % à 75 %)** à la même échéance par rapport aux valeurs de 2010.
- La mise en place de mesures d'atténuation maximale techniquement faisable pourrait permettre d'atteindre une **diminution de 64 %** sur la même période.
- L'obtention de réductions maximales techniquement faisables entraînerait des bénéfices multiples au niveau du climat, de la qualité de l'air et de la santé publique. Les mesures d'atténuation mises en œuvre dans le secteur des déchets permettraient ainsi d'**éviter un réchauffement supplémentaire de 0,08 °C** d'ici à 2050 et de **prévenir 86 080 décès annuels prématurés** d'ici à 2030 grâce à une exposition réduite à l'ozone troposphérique (bénéfices calculés sur la base des résultats non publiés du rapport d'évaluation mondiale sur le méthane de la CCAC).
- Les principaux copolluants issus du secteur des déchets sont les suivants : NO<sub>x</sub>, CO, COVNM, SO<sub>x</sub>, PM<sub>10</sub>, PM<sub>2,5</sub>, carbone noir et ammoniac.





**Figure 4 :** La barre supérieure indique les émissions de méthane prévues pour 2030 en l'absence de mesures d'atténuation supplémentaires. La barre inférieure montre les émissions de méthane prévues pour 2030 après avoir appliqué les mesures de réduction maximale techniquement faisable. La ligne jaune illustre la réduction moyenne des émissions de méthane en 2030 selon les scénarios limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C présentés dans le rapport spécial du GIEC sur les conséquences d'un réchauffement planétaire de 1,5 °C, publié en 2018 (scénario de référence et scénario de réduction maximale techniquement faisable fournis par l'IIASA à partir du modèle GAINS).

<b>Figure 4</b>	
Methane emissions from waste sector	Émissions de méthane issues du secteur des déchets
2030 Reference scenario	Scénario de référence pour 2030
2030 MFR scenario	Scénario de réduction maximale techniquement faisable pour 2030
Mt CH <sub>4</sub>	Mt de CH <sub>4</sub>
65% reduction	Diminution de 65 %
Reductions consistent with 1.5 C pathway	Diminutions conformes aux scénarios limitant le réchauffement climatique à 1,5 °C

**Tableau 4 : Principales sources de méthane issues des déchets, potentiel d'atténuation et bénéfices multiples**

Sources	Émissions en 2030 (en Mt)	Réduction des émissions en 2030 après atténuation maximale techniquement faisable (en Mt)	Réchauffement évité (sur 10 à 40 ans, en °C)	Décès prématurés évités (par an)	Principaux copolluants	Pourcentage de réduction en 2030 par rapport à 2010
<b>Déchets (toutes sources confondues)</b>	<b>78</b>	<b>57</b>	<b>0,077</b>	<b>86 080</b>		<b>64 %</b>
Déchets solides municipaux	40	31	0,042	47 140	SO <sub>x</sub> , NO <sub>x</sub> , CO, COVNM, PM <sub>10</sub> , PM <sub>2,5</sub>	-70 %
Déchets solides industriels	15	10	0,01	15 130	SO <sub>x</sub> , NO <sub>x</sub> , CO, PM <sub>2,5</sub> , PM <sub>10</sub> , COVNM, carbone organique, carbone noir	-58 %
Eaux usées domestiques	9	2	0,003	3 610	COVNM, ammoniac	-12 %
Eaux usées industrielles	14	14	0,022	20 200	COVNM, ammoniac	-98 %



**LA COALITION  
POUR LE CLIMAT  
ET L'AIR PUR**  
VISANT À RÉDUIRE LES  
POLLUANTS DE COURTE  
DURÉE DE VIE AYANT UN  
EFFET SUR LE CLIMAT

*19 juin 2020*  
Dialogue sur les politiques scientifiques organisé par la CCAC  
Documents de référence pour les participants

(Source : les émissions et potentiels d'atténuation ont été calculés à partir des scénarios de l'IIASA fondés sur le modèle GAINS. Les bénéfices ont été calculés sur la base des résultats non publiés du rapport d'évaluation mondiale sur le méthane de la CCAC, à paraître prochainement).